



Raoul Marc JENNAR

« **Europe, la trahison des élites** »

Paris : Ed. Fayard, 2004, 251 p.

Compte-rendu – Léon Saur, septembre 2004

*Institut pour un Développement Durable, Rue des Fusillés, 7
B-1340 Ottignies Tél : 010.41.73.01 E-mail :
idd.org@skynet.be*

D'emblée, le ton est donné. Raoul M. Jennar inscrit son travail dans les pas de Pierre Bourdieu : « L'Europe ne dit pas ce qu'elle fait ; elle ne fait pas ce qu'elle dit. Elle dit ce qu'elle ne fait pas ; elle fait ce qu'elle ne dit pas. Cette Europe qu'on nous construit, c'est une Europe en trompe l'œil ». C'est ce constat que l'auteur a entrepris d'étayer, mais il n'entend pas être confondu avec un souverainiste, nostalgique d'une quelconque ligne bleue des Vosges ou de quelque réduit ardennais. Pour lui, l'Europe est une grande idée et le projet européen est probablement le legs politique le plus important du vingtième siècle. Il entend simplement dénoncer l'Europe qu'on nous prépare et qui s'inscrit en faux contre les aspirations des Européens.

Il indique immédiatement son option préférentielle : « S'il existe un projet commun à bon nombre de femmes et d'hommes d'Europe c'est incontestablement celui de la solidarité dans la liberté. Ce qui résonne au fond de la plupart d'entre nous en écho à l'idée d'Europe, c'est un espace humaniste, solidaire, généreux ; c'est une tension vers un idéal incarné par le triple mot d'ordre : liberté, égalité, fraternité. Il est un acquis mille fois plus important à mes yeux que ce fatras technocratique qu'on appelle l'"acquis communautaire". C'est celui qui résulte de plus de deux cents ans de luttes politiques et sociales inspirées par les idéaux hérités des Lumières et nourries par les aspirations exprimées en 1789, en 1848, lors de la Commune de Paris et dans les luttes sociales du XXe siècle. L'échec du modèle soviétique, la déliquescence de la social-démocratie devant les poussées néolibérales ne modifient en rien l'existence d'injustices massives et la persistance d'inégalités intolérables ; ils n'enlèvent rien à la pertinence d'un projet fondé sur la transformation des rapports sociaux ».

Il y a les faits connus. *La trahison des élites* rappelle l'exiguïté des pouvoirs réels du Parlement européen. En dépit d'avancées obtenues de révisions de traités en conférences intergouvernementales, celui-ci est encore loin de disposer des pouvoirs dévolus à un vrai parlement alors que le champ européen mord toujours plus dans les espaces jadis protégés par les souverainetés nationales. D'où ces mots terribles : « Traité après traité, la construction européenne s'est accomplie par un dessaisissement progressif des attributions des parlements nationaux, qui n'a pas été compensée par la mise en place d'une capacité législative et d'une capacité de contrôle à la mesure des attributions transférées au niveau européen ».

D'autres faits sont moins connus. Entre autres, la manière dont les milieux patronaux et financiers internationaux inspirent la Commission et font passer par pans entiers leur vision du monde et leurs revendications dans les textes européens. C'est l'objet de la première partie du livre.

Au cœur du dispositif dénoncé, le célèbre Comité 133. Compétent pour toutes les matières couvertes par l'OMC, il tire son nom du numéro de l'article du Traité de Rome, dont le troisième

alinéa dispose que les négociations conduites par la Commission européenne le sont « en consultation avec un comité spécial désigné par le Conseil pour l'assister dans cette tâche et dans le cadre des directives que le Conseil peut lui adresser ». Composé de fonctionnaires de la Commission et de hauts fonctionnaires désignés par les Etats membres, le Comité 133 est largement perméable aux groupes de pression du monde des affaires, alors que les élus européens n'ont même pas accès aux documents en préparation. Dans la pratique, ce sont les fonctionnaires européens et les groupes de pression qui donnent le tempo. Au nom du respect de règles de l'OMC, la Commission n'hésite pas à saisir le Comité 133 de questions en dehors de son domaine de compétence (développement durable, environnement, etc.).

D'après Raoul M. Jennar, « les membres du Comité 133 sont tout à fait typiques de ce que les spécialistes des agences gouvernementales appellent la "communauté des experts" dont nombre d'études attestent l'autonomie, laquelle résulte à la fois de la conscience qu'ils ont de leur maîtrise de dossiers que presque toujours leurs mandants – supérieurs hiérarchiques, ministres, parlementaires – ne possèdent pas, du secret qui entoure leurs activités, de leur complicité établie avec leurs pairs et de la complexité des matières qu'ils traitent, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des traités de l'OMC ». Ce n'est pas tout : « Cette communauté des experts partage les mêmes valeurs, la même idéologie, la même vision de ce que devrait être le monde. Tous savent que les négociations auxquelles ils participent déboucheront sur des textes qui ne subiront le contrôle des élus qu'à *posteriori*, c'est-à-dire dans des conditions où il sera presque toujours impossible de les remettre en cause. Ils savent dès lors à quel point la représentation démocratique, c'est-à-dire la sphère politique, est réduite à un rôle notarial d'enregistrement de décisions prises ailleurs ».

A titre d'exemple, les mille pages de la contribution de la Commission européenne au mandat du négociateur européen au *Millenium round* de l'OMC furent résumées en un document de vingt-six pages, que le Conseil des ministres approuva le 25 octobre 1999, y compris un onzième paragraphe stipulant que « le Conseil fait sien le contenu de toutes ces contributions et confirme qu'elles constituent, avec les décisions de la présente réunion, la position de l'Union européenne ». C'est ce qui s'appelle acheter un chat dans un sac !

Mieux ou pire, c'est selon. Après les événements de Seattle, le Conseil de ministres a reconduit intégralement le mandat de 1999. Les chiens aboient, la caravane passe !

Bref, « alors que, juridiquement, le Comité 133 ne détient qu'un pouvoir d'avis, c'est en fait note Raoul M. Jennar, un de ces lieux d'arbitrage inconnus des citoyens où se négocie l'avenir des Européens au quotidien.

« Plus que jamais, poursuit l'auteur, l'Europe est l'affaire des diplomates (un peu) et des experts (surtout), et nullement des citoyens. Ce sont donc des fonctionnaires qui n'ont pas de comptes à rendre au peuple qui font les choix fondamentaux. On passe ainsi d'un système démocratique national à un "technosystème" européen qui écarte le citoyen de tout droit de regard sur la décision politique ».

Dans son deuxième chapitre, intitulé *L'Union européenne contre les Européens, La Trahison des élites* poursuit sa critique virulente de la Commission : incohérence des politiques, décisions idéologiquement orientées tendant moins à renforcer l'unité européenne qu'à servir « le projet néolibéral d'Etat minimum, dans lequel l'autorité nationale, régionale et locale est, par étapes successives, réduite à des fonctions limitées ». De fait, les propositions de la Commission « répondent dans leur écrasante majorité à l'attente des milieux d'affaires et en particulier des groupes les plus puissants ».

L'ampleur de s privatisations imposées par la Commission et les gouvernements européens et la volonté quasi systématique de confier à l'initiative privée des activités dont la finalité est le service de l'intérêt général « représentent une première vague de démantèlement du modèle européen ». L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) en est une deuxième, en cours de négociation. De facto, l'Union européenne y a pris « le relais des Etats-Unis » et est devenu « l'acteur international le plus agressif dans le domaine de la libéralisation des services ».

Opposée à un supposé « archaïsme de gauche », la soi-disant « modernité nécessaire » est bien souvent devenue « l'alibi de ceux qui veulent revenir sur les droit fondamentaux qu'ils ont dû concéder ». « Aujourd'hui comme hier, écrit Raoul Jennar, ceux qui soumettent les choix de société aux priorités économiques invoquent la nécessité d'être "moderne". C'est devenu une caractéristique majeure du discours des libéraux de droit et de gauche ».

La troisième partie de *La trahison des élites* est un survol très critique du projet de traité constitutionnel concocté par Valéry Giscard d'Estaing et les conventionnels qui se sont réunis à Bruxelles entre février 2002 et juillet 2003 pour préparer un texte constitutionnel à soumettre aux gouvernements des vingt-cinq Etats de l'Union européenne. Le livre étant sorti de presse alors que les représentants des gouvernements négociaient encore au sein de la Conférence intergouvernementale, il y a lieu de compléter l'information en lisant la brochure du même auteur, intitulée *Quand l'Union européenne tue l'Europe. Douze questions sur le « traité établissant une constitution pour l'Europe »*, qui met fin au modèle européen¹.

Quoi qu'il en soit, le traité constitutionnel est décrit comme un texte d'inspiration libérale, résultat d'un compromis laborieux confortant l'existence d'une Europe à deux vitesses, « celle qui avance dans la voie de l'intégration commerciale, économique et financière, et celle qui reste condamnée à l'impuissance dans les domaines sociaux, fiscaux et politiques ».

Raoul Jennar n'hésite pas à écrire que « cette constitution achève le projet inavouable, entamé en 1957, de revenir sur plus de deux cents ans de conquêtes politiques et sociales, par le haut, en construisant par-dessus les Etats une autorité qui s'impose à eux, qui réduit les acquis démocratiques et détruit les progrès sociaux de manière irréversible ». D'où son appel au rejet de ce texte : « Il vaut mieux pas de constitution qu'une mauvaise constitution ».

L'auteur aborde ensuite la question du rôle de l'Union européenne à l'Organisation mondiale du commerce. Il décrit « la conscience grandissante d'une Europe à deux faces, comme Janus, ce dieu des Romains. Il y a une face plaisante : celle d'une Europe porteuse de valeurs, de culture, de générosité, de partenariat et aussi d'espoir pour tous ceux qui voient en elle un contrepoids, une alternative à l'Empire américain. Il y a une face sinistre, tournée vers l'Atlantique, d'une Europe qui partage la vision néolibérale, marchande, égoïste, individualiste et arrogante que nous imposent les Etats-Unis. Cette face sinistre, c'est particulièrement le visage de l'Europe dans les négociations à l'OMC, que ce soit pendant les sessions à Genève ou lors des conférence ministérielles ».

Cela, au point qu'à Genève, en juillet 2003, un négociateur d'un pays du Sud déclara sous couvert de l'anonymat : « Les négociateurs des Etats-Unis et de l'Union européenne nous

¹ Brochure parue en septembre 2004. Pour en savoir plus, consulter le site de l'URFIG (unité de recherche, de formation et d'information sur la globalisation) : <http://www.urfig.org>.

conduisent à l'abattoir à la fin de chaque négociation ; ces derniers sont peut-être plus subtils et plus polis, néanmoins le résultat final est le même : nous sommes écrasés. Je préfère avoir affaire avec les Etats-Unis... Au moins, vous savez exactement où vous en êtes avec eux ».

A l'OMC, chaque Etat pèse très démocratiquement une seule et unique voix au moment du vote, mais la réalité est que certains y « sont plus égaux que d'autres ». A peine une cinquantaine sur les cent quarante-huit Etats membres sont représentés et participent activement aux réunions de travail organisées chaque semaine.

En dépit des milliers de pages disponibles sur son site électronique, l'OMC se caractérise par un haut degré d'opacité : ses statuts ne sont pas respectés par ceux-là mêmes qui sont pourtant habilités à les faire respecter et les procédures changent en fonction de l'intérêt des quatre grands (Etats-Unis, Union européenne, Canada et Japon), qui exercent un véritable directoire, manipulent, menacent ou cajolent selon les besoins de la cause. Bref, l'OMC est une institution où l'Union européenne révèle sa face sombre.

Fin connaisseur d'une matière extraordinairement complexe, Raoul M. Jennar dévoile les secrets des négociations sur l'AMI et l'AGCS, consacrant de longues pages à la manière dont la Commission européenne se comporte au sein de l'OMC avec la complicité ou la passivité des gouvernements de l'Union européenne, qu'ils soient de gauche ou de droite. Elle fait passer les intérêts des grandes firmes pharmaceutiques avant le droit à la santé des populations du Sud et entend contraindre les pays en développement à ouvrir de la manière la plus large qui soit leurs marchés aux biens et services produits et fournis par les firmes du monde industrialisé : « Sauf s'il s'agit du développement des entreprises européennes, le discours officiel de l'Union européenne sur un prétendu "agenda pour le développement" est contredit par les initiatives mêmes de la Commission ». Et aussi, « en forçant les pays du Sud à renoncer à toutes les législations et réglementations concernant les services, en les obligeant à renoncer à leur politique économique et aux instruments qu'ils se choisissent eux-mêmes, c'est à une recolonisation que l'AGCS ouvre la voie. Pas à leur développement. Ils ne seront pas nécessairement sous la dépendance des pays du Nord, mais ils seront certainement sous la coupe des firmes du Nord ». Et ainsi de suite. Soixante pages terribles, qui font honte d'être Européen.

A l'origine de cette attitude, le dogme qui veut que l'investissement direct étranger² conduirait automatiquement à la croissance et au développement. Fortement soutenue par les lobbies industriels et financiers, cette conviction jamais scientifiquement démontrée est désormais explicitement inscrite comme l'un des objectifs de la construction européenne dans le texte du *Traité établissant une constitution pour l'Europe* : « Par l'établissement d'une union douanière conformément à l'article III-151, l'Union contribue, dans l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres » (art. III-314)³.

Quant au mythe d'une Europe humaniste, solidaire et généreuse avec les pays en développement, l'auteur l'envoie littéralement par le fond.

² FDI : Foreign Direct Investment.

³ Comparer avec l'article 131 du Traité instituant la Communauté européenne modifié par le Traité d'Amsterdam (ancien article 110 du Traité de Rome instituant la Communauté européenne), où il n'est fait aucune mention des investissements étrangers directs.

Le jugement est apparemment sans appel. Entre déficit démocratique et technocratie, « la construction européenne s'apparente, nous dit l'auteur, à la reconstruction d'un arbitraire qu'on s'était employé à démanteler depuis deux siècles ». Ce texte de combat aurait-il pour effet paradoxal de « décourager Billancourt » et d'ancrer encore un peu plus la résignation dans la tête de nos contemporains⁴ ?

En fait, Raoul M. Jennar refuse de baisser les bras. Il appelle à la résistance. Trop brièvement à notre goût. C'est la faiblesse de ce livre militant. On eût aimé que l'auteur – si percutant dans la dénonciation – fût plus disert sur les alternatives à mettre en œuvre pour construire une Europe différente, plus proche des aspirations des peuples et des personnes.

L'auteur n'est pas seul en cause. Probablement son mutisme ne fait-il que traduire l'incapacité actuelle du mouvement altermondialiste à structurer en termes politiques le foisonnement d'idées dans ses fora sociaux ? Peut-être, Raoul M. Jennar prépare-t-il une nouvelle publication ? C'est l'obligation devant laquelle il s'est placé s'il ne veut pas décevoir ceux qui ont dévoré ce livre.

⁴ Sur les mécanismes à l'œuvre dans ce phénomène de résignation massive, il faut lire ou relire Christophe DEJOURS, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris : Ed. Seuil, 1998 (rééd. coll. Points, 2000, 233 p.).